

NOTES

OBSERVATION D'UNE BERNACHE À COU ROUX (*Branta ruficollis*) À HARCHIES : PREMIÈRE MENTION EN WALLONIE*

par Hugues DUFOURNY¹

Circonstances

Le 25 novembre 1994 vers 13 h 30, au cours d'une visite de routine aux marais d'Harchies, mon attention est attirée par les cris bien connus d'Oies cendrées (*Anser anser*) en migration. Le vol en formation cunéiforme typique est aisément repéré alors qu'il progresse assez haut vers le sud-ouest. Les oiseaux se trouvent encore à une assez grande distance et je me contente tout d'abord de les dénombrer tout en remarquant une oie nettement plus petite à l'extrémité droite du groupe. A la fin du comptage (200 Oies cendrées), le vol est nettement plus proche, presque à ma verticale, et la "petite oie" révèle une disposition de couleurs tout à fait inattendue composée de roux, de noir et de blanc. Son identification comme Bernache à cou roux (*Branta ruficollis*) fut immédiate.

Description

Vu la brièveté de l'observation, la description de cet oiseau est évidemment incomplète mais néanmoins suffisante pour en certifier l'identification. Les parties inférieures, les mieux vues, présentaient une juxtaposition unique de trois couleurs, à savoir cou et poitrine roux (brillant par la forte lumière de cette journée), séparés par une fine ligne blanche, bien définie et bien visible, du ventre très noir, contrastant lui-même nettement avec le triangle blanc pur des sous-caudales. Cette disposition de couleurs élimine tout risque de confusion avec une autre espèce. Le détail de la tête ne put être perçu. Relativement longues, étroites et très pointues, les ailes étaient elles aussi très caractéristiques; le dessous (seule partie vue) était entièrement noir.

Statut en Europe occidentale.

Cette observation constitue la première mention de cette espèce sibérienne en Wallonie. En Flandre par contre, la Bernache à cou roux est un migrateur et/ou hivernant rare mais régulier qui se rencontre habituellement de mi-décembre à début-mars dans les

Reçu le 04.04.1995. Accepté le 30.01.1996.

* Observation acceptée par la Commission d'Homologation.

(1) Rue du Raimbaix 20, B - 7387 Honnelles.

immenses troupes d'Oies rieuses (*Anser albifrons*) hivernant dans les polders, principalement en Flandre occidentale (région de Damme, Uitkerke, Zwijn) et dans la région d'Anvers (polders de l'Escaut). Il y a rarement plus d'une Bernache à cou roux signalée par hiver en Flandre mais un afflux totalisant 5 oiseaux fut constaté lors de l'hiver rude 1978-79 (VLAVICO, 1989). Il s'agit toujours d'oiseaux observés dans des sites proches du littoral (les polders anversois étant considérés comme milieux littoraux).

Réalisée à 100 kilomètres de la côte, l'observation d'Harchies est donc remarquable à ce titre. Elle l'est tout autant en raison de la date : le 25 novembre est en effet une date hâtive par comparaison avec les autres données belges. L'observation d'un oiseau qui a séjourné du 4 septembre au 14 octobre 1978 à Oelegem (Anvers) est la seule donnée plus hâtive pour notre pays, mais l'origine sauvage de cet oiseau mérite certainement d'être mise en doute, bien que cette donnée ait été acceptée par le Belgisch Avifauna Homologatie Comité.

En France, la Bernache à cou roux est d'une grande rareté : seulement 19 individus ont été observés jusqu'en 1988. Après cette période, il faut signaler l'hivernage complet d'un individu au lac du Der (Marne) du 31 octobre 1993 au 6 mars 1994 (DUBOIS *et al.*, 1989 et 1995). En Espagne, on compte seulement trois observations jusqu'en 1992, dont deux en 1989, la première, hâtive, le 14 novembre à la Laguna de Gallocanta (EDUARDO DE JUANA *et al.*, 1994). En Italie, treize observations sont comptabilisées jusqu'en 1989 (BRICHETTI *et al.*, 1989). En Pologne, quinze oiseaux ont été observés jusqu'en 1990, dont quatre cette année-là (NOTATKI ORNITOLOGICZNE, 1991). En Grande-Bretagne, cette espèce est aussi notoirement rare : seulement 41 observations sont homologuées jusqu'en 1993 (ROGERS *et al.*, 1994).

Les Pays-Bas rassemblent la majorité des données d'Europe occidentale : un total de 387 oiseaux est donné jusqu'en 1989 (ALSTRÖM *et al.*, 1991). Un afflux de 20 individus fut constaté lors de l'hiver 1993-94 mais l'effectif habituel récent concerne généralement une dizaine d'hivernants pour tout le pays avec des maxima en janvier-février : 10 en janvier 93, au moins 9 en janvier 95 (*Birding World* 6, 7 & 8 : Western Palearctic News).

Distribution et populations

Les informations présentées ici sont extraites en grande partie de CRAMP *et al.* (1977) et de MADGE (1988).

La Bernache à cou roux se reproduit uniquement sur le territoire russe arctique, plus précisément dans une zone comprise largement entre 60° et 120° E, le cercle polaire et 75° N. Cette zone comprend une grande partie de la Péninsule de Taimyr. Les effectifs semblent assez fluctuants mais ont toujours été faibles, ce qui constitue certainement une raison de s'inquiéter de son avenir. En 1956, un recensement effectué sur les bords de la mer Caspienne donnait un effectif de 60.000 individus, ce qui semblait représenter la quasi-totalité de la population mondiale. Dans les années 60, l'espèce a connu un net déclin que certains auteurs mettent en relation avec le déclin encore plus foudroyant du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), qui subissait alors les conséquences de l'emploi intensif des pesticides organochlorés. En effet, la Bernache à cou roux se reproduit volontiers près d'une aire de Faucons pèlerins pour profiter de la protection offerte par ceux-ci défendant leur nid.

En 1968, seulement 1.000-2.000 individus furent retrouvés dans les mêmes zones bordant la mer Caspienne tandis que 25.000 étaient dénombrés sur la côte roumaine de la mer Noire. C'était le début d'un remarquable déplacement vers l'ouest de l'aire d'hivernage. La Bernache à cou roux est ensuite devenue régulière sur les côtes bulgares et roumaines de la mer Noire et, actuellement, la population semble avoir retrouvé son niveau des années 50 : 59.277 oiseaux furent comptés en Bulgarie le 12 janvier 1993 (et 12.000 à la mi-janvier 1994 en Roumanie).

Ce déplacement vers l'ouest de l'aire d'hivernage explique la présence régulière de l'espèce dans les steppes de Hongrie ainsi que les observations en Europe occidentale, qui concernent des individus dévoyés, souvent de première année, entraînés par d'autres espèces d'oies.

Un seul recensement effectué en Sibérie en 1972-73 a permis d'estimer la population nicheuse mondiale à environ 7.500 couples mais l'espèce était alors en net déclin. Avec un effectif mondial probablement en-dessous de 100.000 individus, cette espèce mérite d'être protégée activement.

Discussion

Comme pour presque chaque espèce d'anatidé observée en dehors de son aire normale de répartition, le problème de l'origine se pose. Deux éléments sont à mentionner en faveur d'une origine sauvage : l'oiseau migrait de façon décidée, indiquant un comportement "naturel", et il se trouvait dans un groupe d'une espèce proche. Toutefois, beaucoup d'observations de Bernaches à cou roux en Europe occidentale sont logiquement réalisées dans des groupes d'espèces provenant des mêmes zones de nidification, à savoir surtout l'Oie rieuse et la Bernache cravant (*Branta bernicla*). L'Oie cendrée est une espèce plus méridionale mais on peut concevoir que la Bernache à cou roux soit arrivée en compagnie d'Oies rieuses ou de Bernaches cravants et se soit ensuite jointe aux Oies cendrées lors de sa migration. Ces espèces se mélangent en grands nombres aux Pays-Bas, particulièrement en Zélande et au Flevopolder.

Il faut cependant tenir compte des nombreuses Bernaches à cou roux tenues en captivité aux Pays-Bas : 1.102 adultes et 1.009 immatures étaient renseignés en 1991 par un tiers des adhérents d'Aviornis International Nederland, association d'aviculteurs présente dans plusieurs pays (dont la Belgique). Le nombre total est probablement trois fois supérieur mais la plupart des oiseaux sont, en principe, éjointés et ne volent donc pas. Depuis 1995, la loi néerlandaise oblige les aviculteurs à baguer tous leurs oiseaux (VAN DER LAAR *et al.*, 1994).

Tout un chacun sait que la Bernache à cou roux est une espèce très fréquente en captivité. Le risque que des oiseaux s'échappent est grand, y compris dans notre pays. Le laxisme des lois en matière de détention d'oiseaux nous met devant une grande difficulté d'analyse des données de nombreuses espèces et, dans l'immédiat, il faut bien admettre que les pistes sont brouillées. Une législation et des contrôles beaucoup plus sévères permettraient certainement de réduire le problème mais pour l'instant, c'est le bon sens qui doit primer lorsqu'une Commission d'Homologation doit statuer sur une telle observation : chaque élément plaçant pour l'une ou l'autre origine doit être pris en compte.

REMERCIEMENTS - Mes plus chaleureux remerciements s'adressent à Jean-Léon Lebailly et à Jean-Sébastien Rousseau, qui ont mis leur abondante documentation à mon entière disposition.

SUMMARY - First sighting of the Red-breasted Goose (*Branta ruficollis*) in Wallonia.

On 25th November 1995, a Red-breasted Goose was observed within a group of 200 Greylag Geese (*Anser anser*) flying over the Harchies Marshes, in Hainaut. This is the first record of the species in Wallonia. A short review of the status of the species in Europe and on its siberian breeding grounds is presented and the problem of the origin of the bird is discussed.

Bibliographie

- ALSTRÖM, P., COLSTON, P. & LEWINGTON, I. (1991) : *A field guide to the rare birds of Britain and Europe*. Harper Collins, .
- BRICHETTI, P., FASOLA, M. & C.O.I. (1989) : Comitato di Omologazione Italiano, 6. *Riv. Ital. di Orn.*, 59 : 269 - 272.
- CRAMP, S. *et al.* (1977) : *The Birds of Western Palaearctic, vol 1 : Ostrich to Ducks*. Oxford University Press, Oxford.
- DUBOIS, P.J. ET LE COMITÉ d'HOMOLOGATION NATIONAL (1989) : Les observations d'espèces Soumises à Homologation Nationale en France en 1988. *Alauda*, 57 : 263 - 294.
- DUBOIS, P.J. ET LE COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL (1995) : Les Oiseaux rares en France en, 1993. *Ornithos*, 2 : 1 - 19.
- EDUARDO DE JUANA, A. Y EL COMITÉ IBÉRICO DE RAREZAS DE LA S.E.O. (1994) : Observaciones Homologadas de Aves Raras en España y Portugal. Informe de 1992. *Ardeola*, 41 : 103 - 117.
- MADGE, S. & BURN, H. (1988) : *Wildfowl, an identification guide to the ducks, geese and swans of the world*. Helm, Bromley.
- NOTATKI ORNITOLOGICZNE (1992) : Rzadzie ptaki obserwowane w Polsce w roku 1990. Rapport nr 7. *Notatki Ornitologiczne*, 33 : 111 - 121.
- ROGERS, M.J. & THE RARITIES COMMITTEE (1994) : Rare Birds in Great Britain in 1993. *British Birds*, 87: 503-571.
- VANDER LAAR, B. *et al.* (1994) : Ducks and Geese in captivity in the Netherlands. *Dutch Birding*, 16 : 148 - 149.
- VLAVICO (1989) : *Vogels in Vlaanderen. Vorkomen en Verspreiding*. I.M.P., Bomem.